



Prime tout les 4 mois

Par petzouil25

bonjour,

je voudrais vous poser une question.

tout les 4 mois j'ai une prime sur la marge commerciale:

période octobre-janvier, payé fin février.

période février-mai, payé fin juin

période juin-septembre, payé fin octobre

Je compte me mettre en absence injustifié début juin pour me faire licencié.

Est-ce que la société devra me payer ma primes fin juin avec mon solde de tout compte fin juin ?? sachant que j'aurai été présent pour la période concernée.

merci d'avance.

cordialement